

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 656
64 - Pyrénées-Atlantiques
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne

FRENCH CAPTIVE WILDLIFE SANCTUARY SANCTUAIRE FRANÇAIS POUR LA FAUNE SAUVAGE CAPTIVE.

Objet : cette association a pour but de créer, gérer, entretenir un sanctuaire pour la faune sauvage captive ; Son but est de recueillir, soigner, améliorer, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, le sort de tous les animaux sauvages captifs, de lutter contre leur trafic, leur maltraitance et de veiller à ce que soient respectées les dispositions législatives et réglementaire qui les protègent et de leur accorder assistance et de participer en ce sens à la sensibilisation de l'opinion publique ; Le sanctuaire a pour but premier de permettre une fin de vie dans les meilleures conditions possibles et autant que faire ce peu de tout mettre en oeuvre pour permettre une réinsertion en milieu sauvage ;

Siège social : 33, rue de Hourticq, 64600 Anglet.

Date de la déclaration : 5 mars 2020.